MARIAGES NAISSANCES ET DECES

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Jacob Grauer à Annie Freckler, Richd Wolfberg à Amelia Holland, Camille Vickner à Noelie Conrad, Robt Beaufort à Lucy Logan, Jos. V. Baham à Adelaide Carrière, Peter Finnie à Corinne Padrun, Geo. A. Verges à Eloise Delbert, Fred Hoppich à Emma Riley, Ease West à Mary A. Martinez, Andrew C. Anderson à Magdalena Holzer, Ed J. Majesté à Julie Traub, André S. Chenet à Annie B. Whitehead, St Denis DeBlanc à Lorenza M. Vilera, Bernard Dast à Elly Dorensbourg, John P. Plattoir à Lottie Emma Soubra, Felix Mertz à Hanora Reeves, Léon E. Linn à Emily Knopp.

NAISSANCES—Mmes Espiro Haik, une fille: Chas L. Telott Jr, une fille; Guiseppe Brancato, une fille; Guiseppe Scambri, un garçon; Thos Keen, un garçon; Fk E. Wellbacher, un garçon.

DÉCÈS—Mme Ella Ruperta, 34 ans, Alger; Jas L. Pintado, 18 ans, 116 S. Derbigny; F. E. Mohan, 7 ans, 1922 St Thomas; Mme Mary Cramont, 39 ans, 2830 Melpomène; Vita Pecoraro, 9 ans, 620 rue Dauphine; Geo. Williams, 50 ans, ——; Veronica Willis, 33 ans, 2930 Troisième; François Grand, 82 ans, ——; A. Moneck, 56 ans, 520 S. Génois; Vve John Heim, 65 ans, Hôpital de Charité; Benj. Hardy, 58 ans, 2137 Octavia; Herbert Baehr, 2 ans, 5200 Magasin; Mancy Moore, 20 ans, Jefferson; Wm Chas Junek, 23 ans, 1823 St-Charles; Edw. Martin, 3 semaines, 2209 N. Johnson; Alex. Harris, 27 ans, 2017 N. Remparts; Vve Edw. Fitzgerald, 75 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Louis Bagneris vs John Yrle réclamation de $137.76 sur un compte courant.

P. Draubas & fils vs L. A. Hartline, attachement de $177.54.

Dreyfous & Co. vs G. J. Labarre, réclamation de $169.52 sur un compte courant.

Chas F. de Garrahi vs A. B. Blakely Co., séquestration et action en dommages.

Successions ouvertes:

Adam Theobald, Geo. E. J. Gilbert, A. H. Hanemann, Mary Anna Raymond.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.....

Comparutions:

Annie Florestine, larcin: R. A. Hicks, Emile Torregano, actes de violence; Charles O'Neil, blessure: Wm Halon, Aug. Moesan, enlèvement.

Condamnations:

Mme Frank Trego, Arthur Brausea J. Geo. West, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison: Jas G. Charbonnet, actes de violence, $25 d'amende ou 30 jours de prison: Albert Johnson, attaque, $20 d'amende ou 60 jours d'incarcération.

Acquitté:

Frank Greenwood, actes de violence.

Affaire abandonnée:

Edw Falcone, actes de violence et violation de la loi du dimanche.

FAITS DIVERS.

Rapport du grand jury fédéral.

Après une enquête approfondie entreprise à la requête du juge E. D. Saunders et qui a duré plusieurs semaines, le grand jury fédéral a déposé hier un rapport dans lequel il déclare n'avoir constaté aucun fait pouvant servir de base à la mise en accusation d'une compagnie de chemin de fer quelconque pour violation de la loi sur le commerce entre Etats.

La session a été alors close.

Le grand jury fédéral ne siégera pas avant le premier lundi de novembre.

Sauvetage sur le Lac Pontchartrain.

Trois jeunes gens bien connus de la Nouvelle-Orléans, MM. Tate, Gottschalk et William Brennan, décidèrent jeudi dernier dans la soirée d'essayer un catboat de 14 pieds de longueur qu'ils avaient l'intention d'acheter à un batelier du voisinage de Milneburg.

Les trois jeunes gens s'embarquèrent sans crainte sur le "Don Luiz" et gagnèrent le large. Tout alla bien jusqu'à une distance d'environ deux milles, quand ils voulurent virer de bord. La brise était fraiche et de courtes lames ridaient la surface du Lac, et au moment où le bateau tournait une forte bouffée de vent s'engouffra dans la voile probablement mal manœuvrée.

En un instant, et avant que les navigateurs aient pu se rendre compte de ce qui se passait, le "Don Luiz" était couché sur l'eau.

Les trois jeunes gens, qui ne savaient pas nager, se hissèrent sur la coque et réussirent à s'y maintenir en attendant des secours.

Il y avait bien quelques bateaux en vue, mais ils étaient trop éloignés pour que ceux qui les montaient pussent se rendre compte du danger des naufragés.

Enfin, quelques minutes avant six heures, Clifford McClure, un jeune garçon qui se trouvait sur le "Tokay" avec son père, M. Robert McClure, et MM. Tom Tully, B. Klotz jeune, Jack Leckert, Eugène Leckert et autres, aperçut une tête d'homme émergeant de l'eau, et bientôt deux autres. MM. McClure et ses compagnons dirigèrent leur bateau vers l'épave et quelques minutes plus tard ils recueillaient à leur bord les trois naufragés.

Le "Don Luiz", couché sur le flanc, fut remorqué à West End, où on constata qu'il n'avait subi aucune avarie.

A JAMESTOWN.

Le Dr. C. H. Irion, président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a été averti hier que la convention nationale dite des aliments sains qui devait se tenir à Lexington, Kentucky, se tiendrait à Jamestown, Virginie, du 16 au 19 juillet. Le Dr. Irion a reçu en même temps le programme de cette convention qui comptera parmi les plus importantes qui aient été tenues depuis longtemps. On croit, en effet, que des reglements uniformes pour tous les Etats de l'Union Américaine y seront adoptés.

Des commissaires, des membres de comités spéciaux, des chimistes, des inspecteurs d'aliments des Etats et du gouvernement fédéral prendront part aux travaux de cette convention.

Le Dr Irion s'y rendra en qualité de délégué officiel de la Louisiane.

Injonction refusée.

Le juge Ellis, de la cour civile de district, a refusé hier l'injonction tendant à prévenir l'exécution des contrats entre le Bureau des Ecoles publiques de la Nouvelle-Orléans et les maisons Hartwell et Cie et Ahrens et Ott pour les travaux de plomberie dans les égouts des diverses écoles de la ville, travaux d'un montant très élevé.

La maison Manion et Cie et d'autres représentées par l'avocat H. M. Ansley, demandaient cette injonction sous le prétexte que les contrats n'avaient pas été conclus régulièrement.

M. St-Clair Adams, avocat adjoint de la ville, défendait les intérêts du Bureau des Ecoles.

Le juge Ellis a simplement rendu sa décision, se réservant de donner plus tard une opinion écrite.

ACCIDENT.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Ursulines et Galvez, hier à neuf heures et demie du soir, Pierre Escalon, un jardinier demeurant rue de Chartres près Dumaine, a été renversé et blessé à la tête par un car de la ligne du Bayou St-Jean. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

LA POURSUITE DES Assassins du jeune Lamana.

M. Porter Parker, attorney de district de la Nouvelle-Orléans, est de retour de Hot Springs, Arkansas, où il s'était rendu quelques jours avant l'enlèvement du jeune Walter Lamana.

Il a annoncé hier qu'il prendrait certainement part à la poursuite des accusés dans le procès qui va s'ouvrir prochainement à Hahnville.

En apprenant le crime M. Parker a demandé par télégraphe au gouverneur Blanchard s'il devait revenir à la Nouvelle-Orléans, mais la situation ne requérait pas sa présence et il a pu rester chez son frère, le Dr W. E. Parker, à Hot Springs, aussi longtemps qu'il le désirait.

Il a visité hier en compagnie du capitaine Meredith, directeur de la prison de paroisse, tous les accusés, et les a questionnés. Il s'est aussi mis au courant de toutes les circonstances du crime.

Il a déclaré plus tard que le comité d'Italiens et la police pouvaient compter sur le concours entier de son département dans leur lutte contre les membres de la "Main Noire". Il a ajouté que si quelques-uns des individus accusés de meurtre étaient acquittés par le jury de St Charles, et s'il y avait des raisons suffisantes de croire qu'ils ont été impliqués d'une façon quelconque dans l'affaire Lamana, il les ferait arrêter immédiatement et les poursuivrait pour rapt et chantage.

M. Parker va passer quelques jours à la campagne, et sera de retour pour le procès qui s'ouvre le 15 juillet à Hahnville.

Opposition à l'expropriation pour l'agrandissement des Levées.

L'opposition à l'expropriation de propriétés particulières, d'après les plans du Bureau des Levées de la Nouvelle-Orléans, pour agrandir la levée permanente s'accentue.

A une réunion récente les rapports dont il a été donné lecture établissaient qu'une somme de $7,000,000, dont $5,000,000 seraient consacrées à l'achat de propriétés particulières, était nécessaire pour l'exécution des plans du bureau. Nombre de personnes ont alors exprimé l'opinion que des taxes devant produire une somme aussi élevée ne pouvaient être levées à la Nouvelle-Orléans, à moins d'urgence, ce qui n'était pas le cas.

Cette opinion est partagée par beaucoup, et hier les membres de la Bourse du Sucre et du Riz ont adopté une résolution dans laquelle ils déclarent approuver le projet d'exhausser les levées devant la ville et leurs approches, mais étaient opposés à l'achat ou l'expropriation de propriétés particulières, achat qui constituerait une dépense énorme et une charge inutile pour les contribuables.

Affaire remise.

Le caporal de police Thomas Nides, qui a été récemment accusé d'outrage criminel par une jeune fille nommée Wilhelmina Hammer, a comparu hier devant la première cour criminelle de cité, mais la plaignante ne s'est pas présentée et l'affaire a été renvoyée à mercredi prochain.

La jeune fille a raconté que Nides l'avait emmenée dans une maison vide pour y accomplir le crime. Elle a prévenu la femme du caporal puis l'inspecteur de police, qui a immédiatement suspendu Nides et l'a fait arrêter.

L'accusé a toujours protesté hautement de son innocence et son avocat, M. St Clair Adams, a dit hier qu'il regrettait vivement l'absence de Whilmena Hammer, attendu qu'il était prêt a plaider et que son client n'avait rien à craindre des débats.

Commencement d'incendie.

Hier à deux heures du matin un feu causé par l'explosion d'une lampe a pris naissance dans la demeure de M. Esquesse, rue Delaronde, 149. Les flammes ont été promptement éteintes.

GRAVE ECZEMA GUERI AU SUD

Souffre Pendant Trois Ans—Mains et Œil les Plus Affectés—Emploie Docteur Sans Effet—Rétablie et Recommandera

LES REMÈDES CUTICURA DANS TOUTE LA PAROISSE

"Ma femme souffrit beaucoup d'un eczéma pendant trois ans, et elle employa sans effet un médecin jusqu'au jour où elle se servit du Savon et de l'Onguent Cuticura. Elle avait les mains et l'œil gauche sérieusement affectés, et l'eczéma revenait, mais très légèrement, quand elle cessait de se servir du Savon et de l'Onguent Cuticura qui lui faisaient cependant le plus grand bien. Nous nous conformâmes alors aux instructions en faisant usage de tout l'assortiment de Remèdes Cuticura et ma femme est entièrement rétablie. Elle rend grâce au Cuticura et le recommandera hautement dans notre localité et dans tous les coins et recoins de notre paroisse. Dieu vous bénisse pour l'amour de l'humanité souffrante. I. M. Robert, Hydropolis, Lne., 5 Jan. et 1er Sept. 1906."

HOMME DU SUD GUERI

D'Un Terrible Eczéma par Cuticura en Six Semaines.

"Je souffrais terriblement d'un eczéma, il y a quelque temps, et j'avais les meilleurs médecins, mais plus je prenais de médicaments et pire j'étais. Je continuai néanmoins à en prendre pendant environ cinq semaines, et ayant vu alors une annonce des Remèdes Cuticura, j'achetai immédiatement le Savon Cuticura, l'Onguent Cuticura, et le Résolutif Cuticura, sans cependant avoir le moindre espoir qu'ils me guériraient. Après avoir fait usage du premier assortiment de Remèdes Cuticura je vis qu'il y avait de l'amélioration, et six semaines après j'avais la peau aussi douce que jamais. Henry J. Stelljes, 132 Rue Spring, Charleston, C. du S., 12 Juin 1906."

On vend les Remèdes Cuticura partout. Potter Drug Chem. Corp., Seule Props. Boston, Mass.

Envoie Gratis, How to Cure Skin Humors.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Stephen Gerard à S. J. Theriot, un terrain, St-Antoine, Robertson, Bourbon et Villeré, $2500.

Chas N. Chavigny à Mme F. J. Rolland, un terrain, Avenue Hagan, Rendon, Banks et Palmyre, $4500.

Vve H. St-Pasteur à John Rousset, deux terrains, Hôpital, Bourgogne, Quartier et Dauphine, $3500.

Vve J. Montagne à Vve J. Finerty, terrain, Delachaise, Robertson, ave Louisiana, ligne paroisse Jefferson, $500.

L. Lacassagne et al à Hy Schuler, trois terrains, St-Claude, Kentucky, Marais, Japonica, $2315.

Même à Mme Bertha Saunell, 3 terrains, même liet, $1350.

Mme à Mme C. Saunel, terrain, St-Claude, Marais, Joséphine, Alexander., $395.

Même à J. P. Saunel, 2 terrains, même ilet, $1000.

Geo. P. Bouron et als à C. Dabezies, terrain, Ursulines, Bourbon, Dauphine et St-Philippe, $3,800.

Noyé.

Robert Puyau, âgé de 14 ans et demeurant rue St Maurice, 330 s'amusait à attraper des morceaux de bois de dérive sur la levée au pied de la rue Alabo hier matin, lorsqu'il est accidentellement tombé à l'eau et s'est noyé.

FRACTURE.

A neuf heures et demie, hier matin, Albert Alit, un arrimeur demeurant rue Espagne près Chartres qui travaillait à bord du steamship "Hermis" amarré au pied de la rue Conti, a eu la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'hôpital.

Enfant noyé.

James Poche Furlong, un gamin de 13 ans domicilié rue Tchoupitoulas, 5025, s'est noyé en se baignant dans le fleuve hier après-midi, au pied de la rue Bellecastle.

Morsure.

Bernard Danton, un gamin de neuf ans domicilié rue Bourgogne, 841, en passant en face de la demeure de Mme Ellen Wendt, rue Bourgogne, 2477, ces jours derniers, a été attaqué et mordu à la jambe par un chien. La blessure de l'enfant a été cautérisée à l'hôpital.

Collision.

Une collision a eu lieu hier matin à l'angle des rues St Charles et South entre un car de la ligne Annonciation et une charrette conduite par Casimire Preze.

Ce dernier, jeté à terre, a été blessé à la tête.

Frank Meyer, un gamin de 12 ans qui se trouvait avec lui, a été également blessé. Ils ont tous deux été pansés par les étudiants en médecine.

Les dommages causés à la charrette s'élèvent à $25.

Autre Collision.

Une automobile conduite par Fred Baudin s'est heurtée à une voiture appartenant à Léon F. Vannier, un facteur, à l'angle des rues Chartres et Iberville, hier après-midi vers trois heures. Vannier, jeté à terre, a été blessé au corps. Il a été conduit à son domicile, rue Quartier, 2430. Le chauffeur a été arrêté.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1907-1908.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,

BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

DECES.

PUYAU—Décédé vendredi 5 juillet, à 11:30 heures a. m., âgé de 14 ans et 5 mois, ROBERT PUYAU, fils de Frank A. Puyau et de Jeanne Gendrazee, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ces funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 6 juillet 1907, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 330 ave. St Maurice.

Enterrement au cimetière de St Vincent de Paul, rue Louise.

SAHUQUÉ—Décédée vendredi, 5 juillet, à 11 heures a. m., âgée de 26 ans et 6 mois, Mme PAUL F. SAHUQUÉ née Marie Angeline Matière, native de la paroisse St-Charles, Lne. Les parents, amis et connaissances des familles Sahuqué, Matière et Bostoce sont respectueusement invités à assister à ces funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 6 juillet 1907, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 215 rue St Claude, près Dumaine.

Les journaux de la paroisse St-Charles, Lne, sont priés de reproduire cet avis.

Enterrement au cimetière St Louis No 3 rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONES {HEMLOCK..... 409 / HEMLOCK..... 1004 W.

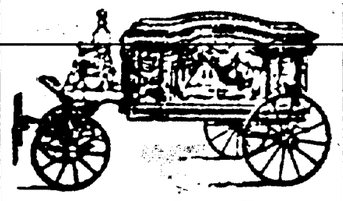

Branche No 817 rue Toulouse.

Vis-à-vis l'Opéra Français.

BERTRAND ADER, Gérant.

Téléphone Hemlock 656.

TELEPHONE 262.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1208 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

PETITES ANNONCES

DEMANDE—Fille de ménage entendue haut de maison. S'adresser 1472 rue State. 6 juil—2f

DEMANDE—Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—

Avis Important.

Un monsieur français, professeur (B. S. Université de Paris), nouvellement arrivé à la N. O. désire trouver une situation quelconque temporaire ou permanente en rapport avec ses capacités, connaît parfaitement la comptabilité, parle et écrit l'anglais correctement, accepterait répétitions françaises ou situation de secrétaire. Traductions techniques, etc. Références de tout premier ordre. Ecrire à PROFESSEUR, Bureaux de l'Abeille, N. O. 16 juin—

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 5 juillet 1907

Rapport par le Bureau Météorologique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations	Pieds au-dessus de l'étiage	Hauteur en 24 heures	Hauteur, pieds	Baisse en 24 heures
St Paul	.....	14	9.0	-0.6
Davenport	15	15	6.7	-0.1
St. Louis	30	30	20.7	-1.5
Terre	44	44	26.6	-1.0
Memphis	23	23	21.2	-1.6
Helena	42	42	33.2	-0.9
Vicksburg	44	45	39.4	-0.4
Rivière Rouge	.....			
Donaldsonville	22	22	24.2	-0.2
Nlle-Orléans	9	10	15.7	0.0
Belleville	.....	21	23.7	0.0
Pensacola	.....	41	17.2	-0.4
Kansas City	.....	21	10.7	-1.8
Pittsburg	20	22	4.2	-2.2
Nashville	45	50	12.7	-1.9
Louisville	.....	10	6.0	-0.1
Nashville	.....	40	5.0	-0.2
Chattanooga	22	22	4.6	-1.0
Fort Smith	.....	20	12.9	-0.9
Little Rock	.....	20	17.8	-1.1
Arthur City	.....	27	10.8	-0.9
Pilton	20	22	16.5	-1.9
Shreveport	11	20	12.4	-0.2
Alexandria	20	20	18.5	-1.0
Barbre	.....	.....	.....	
Camden	20	20	23.1	-1.6
Monroe	.....	20	26.6	-1.1

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 6 JUILLET 1907.

Grand' Ile et Barataria—GRAND ISLE, 7:30 a m

Rivière Tchefuncte—PINELAND, 6:30 a m

Rivière Tchefuncte—NEW CAMELLIA, 4 p m

AMUSEMENTS.

White City

Concert d'Orchestre Gratuit Journellement à 7 p. m.

Olympia Opera Company

Présentant

"FRA DIAVOLO"

Opéra romantique léger en deux actes.

Entrée - - - 10 Cents

La semaine prochaine—"MASCOT."

2 juil—3f

WEST END TOUS LES SOIRS.

Orchestre Militaire de Tasse.

Roberts, Hayes & Roberts.

Jouant "The Infant."

Werden & Gindlish.

Ballades avec "Semi-Oil Paintings."

Carroll & Baker.

Comédiens Invraisemblables, Parodiques et Danseurs.

Mates Brothers,

Acrobates Excentriques.

Kinodrome

Sièges réservés, 10c. En vente au Magasin de Musique de Justine Hart, 1001 rue Canal. 30 juin—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END.

T. TRANCHINA.....Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES.

6 juin—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1907

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Fairland Park, pour l'aller et le retour $1, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Free repas tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 227 rue Carondelet

9 avril—

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Algiers à 6 heures a. m. arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDEY,
Surintendant.

17 oct

taient fortement.

Pour rentrer plus vite à son galetas, où l'attendait le réchaud tout préparé, elle courut à la station du funiculaire de Belleville, au coin de la rue du Faubourg-du-Temple. Le dernier train allait partir.

Elle prit un numéro d'ordre au bureau et avant de monter, fouilla machinalement dans sa poche; son port-monnaie n'y était plus.

—Volée! s'écria-t-elle avec une amère ironie.

Et tout bas elle répéta:

—Volée! moi qui vais mourir.

Un voleur au poivrier l'avait dévalisée pendant qu'elle dormait. Un infâme gredin avait commis ce crime odieux de voler une malheureuse qui avait faim...

Le port-monnaie contenait dix sous.

Clémentine eut un geste las et murmura tout en fouillant encore machinalement dans sa poche afin de bien s'assurer qu'elle ne s'était pas trompée.

—Je n'en ai plus besoin.... J'irai à pied.

Elle se remit en chemin. Ses tempes battaient de plus en plus sous la poussée violente de la fièvre. Ses jambes flageolantes arpentaient péniblement la chaussée humide. Pourtant, elle parvint à attiendre la montée de Bellaville, mais elle ne put aller plus loin. Sa vue s'obscurcit, elle chancela, battit l'air de ses deux mains et tomba comme une masse sur la chaussée, évanouie.

Ramassée par les agents, et conduite au poste brutalement, comme une ivrognesse, elle y coucha à côté d'une pierreuse et d'une voleuse à la tire.

Le lendemain seulement, au matin, quand le chef de poste voulut la faire lever pour l'expédier au dépôt, il reconnut l'erreur et réprimanda les agents, mais paternellement .... L'un d'eux répondit même à son brigadier pour s'excuser:

—Il y a si peu de différence entre un meurt-de-faim et un ivrogne!.... On peut bien se tromper.

Une voiture des ambulances urbaines transporta Mme de Hautmont à l'Hôtel-Dieu. Elle y resta trois mois, atteinte d'une broncho-pneumonie des plus graves, suite de son imprudence. Elle donna un faux nom et se déclara sans domicile.

Quand elle fut à peu près guérie, on la mit dehors avec un léger secours.

—C'est tout ce que nous pouvons faire pour vous, lui dit-on, tâchez de vous tirer d'affaire.

Elle se trouva ainsi sur le pavé, sans logis, à peu près sans argent, la santé ruinée, amaigrie méconnaissable. Les chagrins, plus que la maladie l'avaient vieillie de vingt ans. Ses cheveux avaient blanchi, son visage était jaune, ridé. Elle courbait le dos et marchait lentement.

Elle échoua le soir dans un asile de nuit où par pitié, malgré les règlements, on la garda huit jours. Ensuite elle habita le quartier de Charonne qui abrite tant de misère et trouva rue du Volga, dans une vieille maison, sous les toits, une mansarde avec une paillasse.

Elle devait payer à la semaine, cinq francs par mois. Mais incapable de travailler, elle n'eut plus que la ressource de tendre la main aux passants.

Quand Hermann traversa les Champs-Elysées pour aller se jeter à la Seine, la mendiante en haillons qui l'interpella dans la nuit était la mère de Fernande et de Miette, Clémentine de Hautmont, la sœur du duc de Châteaubourg!

Elle préférait mendier plutôt que d'avouer sa honte. Dans sa terrible détresse elle conservait la fierté de son vrai nom que nul ne connaissait.

Le duc son frère la croyait morte. Fernande sa fille, priait pour elle dans le fond de son cœur, Miette son autre enfant, l'avait quittée si jeune qu'elle ne s'en souvenait pas.

XXII

DÉCISION VIRILE

Quelques heures après l'enterrement de la mère Charles, Fernande était dans la chambre de son oncle lorsqu'un domestique entra et lui remit une lettre que le porteur venait d'apporter.

Elle jeta un regard sur la suscription de l'enveloppe et tressaillit.

—Une lettre de Paris, murmura-t-elle, l'écriture de mon cousin.

Le duc sommeillait. Fernande mit vivement la lettre dans sa poche, sortit de la chambre sur la pointe des pieds, afin d'être seule pour en lire le contenu qui d'avance lui causait une vive émotion.

Elle s'enferma chez elle, d'une main tremblante, déchira l'enveloppe et lut.

Dès les première lignes elle pâlit affreusement et s'écria:

—Le malheureux, il s'est tué!

La lettre était ainsi conçue:

"Ma chère Fernande.

"Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai cessé de vivre. Mais avant de mourir, avant d'expier, je veux vous demander pardon. J'ai méconnu votre tendresse, je vous ai dit mes soupçons insultants, je vous ai indignement outragée, vous qui êtes digne de tous les respects, vous si loyale, si pure et si désintéressée.... Je ne veux pas chercher une excuse à ma conduite envers vous. il n'y en a pas. Et pourtant je n'avais pas ma raison.

"Je suis maudit, je me fais horreur à moi-même, et le châtiment ne s'est pas fait attendre. Vos chastes oreilles ne sauraient me comprendre. Je n'insiste pas. Mes yeux se sont dessillés, trop tard hélas! car j'ai tué mon père qui tant de fois m'avait pardonné!

"Adieu, ma cousine, pardonnez moi la douleur que cette lettre va vous causer, mais avant de me faire justice moi même, ma conscience me commande de vous supplier d'avoir une pensée de pitié pour celui qui fut criminel et ingrat, mais qui meurt repentant, supplicié déjà par le remords.

"Hermann de CH."

Fernande lut tout d'un trait, puis anéantie, elle pleura. Soudain ses larmes s'arrêtèrent. Elle s'écria.

—Mais il se trompe! Son père n'est pas mort.... S'il le savait .... Oh! Vite, je vais lui écrire .... Mais où? Rue d'Aumale? Il n'y est plus! ... Il est trop tard! Mon Dieu! Mon Dieu! Que faire?.... A qui m'adresser?.... Et mon pauvre oncle, quel coup pour lui, quand il apprendra un tel malheur!....

Elle relut de nouveau la lettre, retourna le feuillet en tous sens. La lettre n'indiquait aucune adresse.

Fernande eut un geste de découragement.

—A quoi bon? dit-elle. Tout est fini "Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai cessé de vivre." Elle resta longtemps assise dans un état de prostration indicible. A la fin cependant, son énergie native reprit le dessus. Elle sonna sa femme de chambre et lui demanda:

—Le docteur Giraud est-il arrivé?

—Oui, mademoiselle, il est dans la chambre de M. le duc depuis déjà quelques instants.

—Priez-le de passer chez moi avant son départ. J'ai besoin de lui parler.

—Mademoiselle n'est pas souffrante?

—Non.... Non.... Surtout qu'il n'oublie pas.... Prévenez-le de suite.

—J'y vais, mademoiselle.

Peu après, Giraud vint, l'air inquiet, le front très assombri. Fernande en fut frappée.

—Mon oncle serait-il plus mal? demanda-t-elle vivement. Vous paraissez bien préoccupé, docteur?

—Votre oncle est au contraire un peu mieux, mais vous, mademoiselle, dit-il en la regardant, vous avez les yeux rouges! Vous avez pleuré.

—C'est vrai.... Tenez, lisez .... Voilà pourquoi je voulais vous voir de suite.

Elle lui tendit la lettre de son cousin. Giraud lut à son tour. Puis il rendit le papier sans prononcer un mot.

Fernande demanda:

—Vous avez lu?

Le docteur fit signe que oui.

—Que dois-je faire? C'est épouvantable!

—Cela vaut peut-être mieux.

Elle se récria:

—Mais oncle n'est pas mort!.... Il faut sauver Hermann.... Partez pour Paris, courez rue d'Aumale... Peut-être arriverez-vous à temps et quand il saura... je vous en prie.

Le docteur hocha la tête.

—Croyez-moi, mademoiselle, dit-il d'un ton grave. Je le répète mieux vaut ainsi.

—O mon Dieu! Pourquoi? Expliquez moi ...

—Je crois que le malheureux a choisi le parti le plus sage. Je vais vous causer une nouvelle douleur. Mais il faut que vous sachiez tout.... Appelez à vous tout votre courage.

—J'en aurai.... parlez, répondit Fernande d'une voix sourde.

Le docteur reprit:

—Le comte est accusé non seulement d'avoir tué son père, mais encore d'avoir assassiné une femme de chambre.

—Hermann, accusé d'avoir assassiné une femme de chambre! répéta Fernande avec force, c'est invraisemblable, c'est impossible! ....Son père, il ne voulait pas le tuer.... c'est un accident, Hermann a obéi à un moment d'affolement, de vertige, que sais-je? Parce qu'il lui fallait de l'argent à tout prix.... il n'a pas calculé les conséquences de sa colère. Mais assassiner une femme de chambre, c'est insensé! Pourquoi? Pour quel motif?

A continuer